Image not found or type unknown

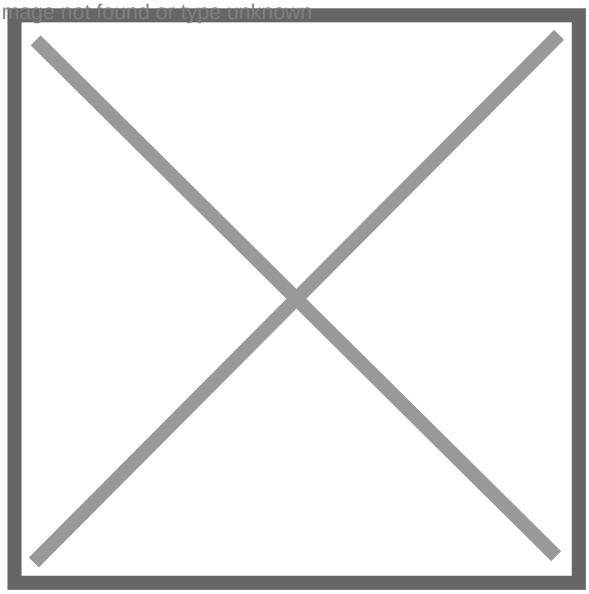

Remboursement d'un article refusé

Par **mur**, le **14/01/2010** à **16:54**

Bonjour,j'aimerai avoir votre conseil:
j'ai fait une commande sur internet pour laquelle j'avais un bon d'achat à utiliser.Cependant le bon d'achat n'ayant pas été pris en compte, je n'ai pas voulu valider cet achat.J'ai donc refusé le colis (ou plutôt je ne suis pas allée le récuperer au relais de livraison).Un mois après, lorsque la boutique a récuperé le colis refusé, elle me propose de me rembourser l'article mais en bon d'achat sur un prochain achat. que du bénefice pour eux !!
Alors que je souhaite être remboursée sur mon compte (en plus la somme avait été prélevée sur mon compte dès la commande) et n'ai aucune envie d'acheter à nouveau chez eux!!.
Ont-ils le droit d'obliger les clients à accepter le remboursement en bon d'achat ???
merci de votre réponse professionnelle.cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés